

Objet : Rythme scolaire Rentrée scolaire 2024/2025

Cordemais, le 10 juin 2024

Madame, Monsieur,

J'ai souhaité vous associer et vous consulter sur les rythmes scolaires et il en est ressorti que 55 % d'entre vous se sont prononcés sur un passage à la semaine à 4 jours.

Suite aux résultats de ce sondage, j'ai engagé une concertation avec l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative le 1^{er} décembre 2023.

Le conseil d'école exceptionnel du 12 décembre 2023 a délibéré en faveur de la semaine scolaire à quatre jours.

Une demande conjointe de dérogation au rythme scolaire actuel, émanant de l'école et de la municipalité, a été déposée auprès de La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale qui a émis un avis favorable pour une semaine scolaire sur quatre jours hebdomadaires à compter de la rentrée 2024, pour une durée de trois ans.

Le 6 juin, le conseil municipal a approuvé cette modification de rythme scolaire.

Aussi, à compter de septembre 2024, les horaires de l'école Pierre et Marie et le temps de pause méridienne évoluent :

HORAIRES ÉCOLE Pierre et Marie Curie

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 12h00 et de 13h30 à 16h20 Accueil le matin et le midi 10 min avant le début des cours

HORAIRES PAUSE MÉRIDIENNE

lundi, mardi, jeudi et vendredi 12h00 -13h30

Lors des différentes phases de la concertation, vous nous avez fait part de difficultés pour trouver une solution de garde pour le mercredi, c'est pourquoi nous avons œuvré, en collaboration avec les services de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, pour proposer une solution d'accueil périscolaire de proximité pour les familles cordemaisiennes.

J'ai donc le plaisir de vous informer que le service enfance jeunesse de la CCES a décidé de mettre en place un accueil les mercredis scolaires pour 40 élèves cordemaisiens dans le bâtiment du périscolaire de Cordemais, avec un service de restauration dans le restaurant scolaire communal, dès septembre 2024.

Souhaitant une très bonne rentrée scolaire à tous nos jeunes Cordemaisiens,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Monsieur le Maire,

Daniel GUILLÉ